



Points d'abreuvement



Mise en défens



Plantations de haies

Changement de pratiques



Conseil Syndical du 14 septembre 2020

Ordre du jour :

- Installation du Conseil Syndical
- Election du Président, Vices Présidents
- Désignation des membres du Bureau, de la commission Personnel et Finances et représentants du SMBVV
- Présentation des actions, opérations de l'EPAGE Viaur
- Questions diverses

	Nbre délégués	Carte 1	Carte 2	Carte 3	Carte 4	Nbre de Voix par délégué	Nbre TOTAL de voix par structure	
CA Rodez Agglomération	1	Oui	Oui	Oui		3	3	
CC Pays Ségali	23	Oui	Oui	Oui		3	69	
CC Causses à Aubrac	4	Oui	Oui	Oui		3	12	
CC Aveyron Bas Ségala Viaur	6	Oui	Oui	Oui		3	18	
CC Val 81	2	Oui	Oui			2	4	
CC Cordais et Causses	2	Oui	Oui	Oui		3	6	
CC Lévezou Pareloup	10	Oui	Oui	Oui		3	30	
CC Muses et Raspes	3	Oui	Oui	Oui		3	9	
CC Ouest Aveyron	4	Oui	Oui	Oui		3	12	
CC Pays de Salars	8	Oui	Oui	Oui		3	24	
CC du Réquistanais	8	Oui	Oui	Oui		3	24	
CC Comtal Lot Truyère (3CLT)	1	Oui	Oui	Oui		3	3	
CC Carmausin Ségala	12	Oui	Oui	Oui		3	36	
CC QRGA	1	Oui				1	1	
Commune de Laguépie	1		Oui	Oui		2	2	
SIAEP Liort Jaoul	1				Oui	1	1	
SIAEP du Viaur	1				Oui	1	1	
SMELS	1				Oui	1	1	
Pole de eaux du Carmausin	1				Oui	1	1	
Régie des eaux CA Rodez Agglo	1				Oui	1	1	
	91	85	85	83	5		258	
			258					3

3

- Election du Président
- Election des Vices-Présidents

Charte de l'Elu
(CGCT loi de 2015)

- Désignation des membres du Bureau : **26 personnes**
- Désignation des membres de la Commission Finances : **6 personnes**
- Désignation des membres de la Commission Personnel : **6 personnes**
- Désignation des représentants :
 - Commission Locale de l'Eau : 1 personne
 - SMICA : 1 personne

4

- Délégations au Président du SMBV Viaur
- Délégations au Bureau du SMBV Viaur
- Indemnités de fonction du Président
- Indemnités de fonction des Vices Présidents

Gestion des cours d'eau

- La gestion de nos cours d'eau se fait de manière cohérente, concertée et coordonnée.
- Un outil, le Plan Pluriannuel de Gestion des cours d'eau (2011-2021) qui définit les années, les secteurs de cours d'eau, les montants attribués ainsi que les retours d'interventions (si nécessaire).
- Nos interventions se font sur l'ensemble du réseau hydrographique soit 2 400 km (Source BD Topo).
- Pour cela plusieurs étapes :
 - Etat des lieux.
 - Analyse/Diagnostic.
 - Concertation.
 - Programmation : Montage de dossiers annuels/Validations par les partenaires techniques et financiers/Montage des dossiers règlementaires.
 - Réalisation : Equipe en régie pour la mise en place de clôtures, bacs d'abreuvements,... et prestataire pour les travaux de terrassements.



- Nous pouvons aussi répondre à certaines demandes de particuliers ou collectivités :

- Traitement d'embâcles si le requérant n'est pas en mesure de réaliser l'opération, intégration de travaux de mise en défens au programme de l'année n+1.



- Conseil, aide technique dans certaines situations, montage de dossiers réglementaires (déclaration travaux rivière), demandes de reconnaissances d'antériorité.

- L'utilisation de fonds publics sur des parcelles privées est soutenue par un arrêté inter-préfectoral, les travaux sont reconnus comme étant d'intérêt général (DIG 2018-2021).

- Volume Financier annuel : 350 000 €

- Les différents partenaires financiers sont :

- Europe (FEADER)
- Agence de l'Eau Adour Garonne
- Région
- Départements

- Quelques interventions scolaires en partenariat avec la fédération pour la pêche et la protection des milieux aquatiques de l'Aveyron.



Gestion des milieux naturels

➤ Rôles de l'EPAGE

- Animer des programmes de gestion
- Mettre en œuvre de travaux de restauration en accord avec les propriétaires
- Connaître et suivre les espèces aquatique à fort enjeu
- Conseiller et accompagner techniquement et administrativement
- Pas de portée réglementaire

➤ Financements

- Taux entre 60 et 100 %
- Agence de l'Eau, Etat et FEADER

Zones humides

➤ Définition

- « Terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau [...] de façon permanente ou temporaire, ou dont la végétation[...] y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année »
 - Prairies humides , tourbières, roselières ...

➤ Exemples d'actions

- Inventaire des zones humides
- Finalisation d'un programme d'action sur le Vioulou en amont du lac de Pareloup et le haut bassin du Viour
- Assistance technique auprès des propriétaires, agriculteurs, collectivités
- Travaux de restauration, de valorisation
- Animations à destination du grand public et des scolaires



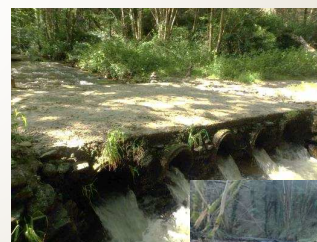
Continuité écologique

■ Définition :

- « libre circulation des organismes vivants et leur accès aux zones indispensables à leur reproduction, leur croissance, leur alimentation ou leur abri, le bon déroulement du transport naturel des sédiments ainsi que le bon fonctionnement des réservoirs biologique »

■ Exemples d'actions

- Maîtrise d'ouvrage d'une étude coordonnée sur les 16 ouvrages concernés par le classement « liste 2 »
- Travaux de restauration de la continuité sur différents types d'ouvrages
- Accompagnement technique et administratif des porteurs de projet (collectivités, exploitants...)



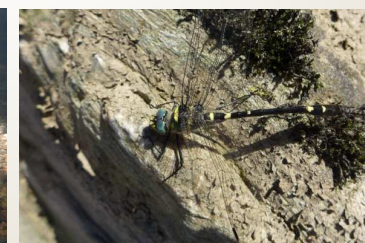
11

Espèces emblématiques

- Une grande diversité d'habitats naturels et d'espèces (faune et flore) sur le bassin du Viaur
- Plusieurs espèces rares et menacées, avec un fort enjeu de conservation, sont connues du bassin

■ Exemples d'action

- Suivi de la population d'APP pour le compte de la DREAL dans le cadre de la mise à 2x2 voies de la RN88, inventaire des populations d'odonates sur le Viaur, suivi de la population de moules perlières sur le Jaoul
- Porter à connaissance auprès des porteurs de projet
- Communication : livrets thématiques, sorties grand public...



12

Natura 2000



- ▶ **Définition**
 - ▶ Un réseau européen de sites abritant des espèces et des habitats dits d'« intérêt communautaire »
 - ▶ Des outils contractuels reposant sur le volontariat des propriétaires
- ▶ **Animation du site « Tourbières du Lévézou »**
 - ▶ 490 hectares sur le Lévézou
 - ▶ Animation / présidence du COPIL depuis juin 2015
 - ▶ Contrats agricoles (MAEC), études et suivi, communication
 - ▶ Révision du Document d'Objectifs en cours
- ▶ **Co-animation du site « Vallée du Viaur »**
 - ▶ 9300 hectares entre Laguépie et Pont de Salars (cours d'eau et vallées)
 - ▶ Partenariat avec le bureau d'étude Rural Concept depuis 2016

13

Conseil Syndical – Présentation du Volet agricole



14

LA LETTRE AGRI VIAUR

2300 envois aux agriculteurs du bassin versant



PROGRAMMES D'ACTIONS TERRITORIAUX



**PAT CÔNE DURENQUE 2010 - 2018
UN BILAN POSITIF**



105 Sièges d'exploitation
141 Exploitations (plus de 25ha dans la zone)
70% en OL
Superficie : 83 km²
Premier PAT sur le bassin Viaur

Objectif : reconquérir le bon fonctionnement des milieux aquatiques

1. Améliorer le fonctionnement hydro morphologique des cours d'eau : améliorer la morphologie des cours d'eau et limiter l'érosion des sols
2. Améliorer la qualité physico-chimique des eaux en diminuant les risques de ruissellement et de lessivage des nitrates.



➤ **UNE PARTICIPATION ACTIVE DES AGRICULTEURS**

- ✓ 34 bulletins d'information
- ✓ 29 journées d'échanges
- ✓ 209 accompagnements individuels
- ✓ 580 ha engagés dans des MAE visant à limiter l'érosion et/ou la fertilisation
- ✓ 30 km de haies engagés dans des MAE de bon entretien des haies



➤ **DES CHANGEMENTS DE PRATIQUES IDENTIFIES**

Meilleure répartition de la fertilisation organique, augmentation importante des pratiques limitant l'érosion



➤ **DES AMELIORATIONS SIGNIFICATIVES DES MILIEUX**

Diminution des nitrates sur le Cône et une stabilisation sur la Durenque

Augmentation des profondeurs d'oxygénation
entre 2012-2014 et 2015-2018 de **8,6 cm en moyenne**
Le Cône passe d'un état fortement colmaté à un état faiblement colmaté



Objectif : reconquérir le bon état des masses d'eau et préserver les espèces patrimoniales

Janvier 2016 – décembre 2020

94 Sièges d'exploitation
144 Exploitations (qui ont plus de 1ha dans la zone)
64% en BV
Superficie : 68 km²



Des actions de communications

Des actions de sensibilisation collective

Des accompagnements individuels : diagnostics agroenvironnementaux, diagnostics érosion bocage

Des travaux : mise en défens des berges, plantation de haies

Un suivi important pour évaluer le programme : suivi qualité, piscicole, colmatage et thermie



Expérimentation lancée par l'agence de l'eau Adour Garonne
Rémunère un service rendu
Au-delà des bonnes pratiques agricoles et des seuils réglementaires

Sur zones à enjeu eau et biodiversité
Animation territoriale existante

Test d'un nouvel outil

Critères d'exclusion : 50% de la SAU doit être dans le périmètre du PSE, chargement inférieur à 1,4UGB/ha
SFP, IFT doit être inférieur à l'IFT régional

Notation sur 30

Trois critères notés sur 10

Indicateur 1 : diversité d'assolement
Indicateur 2 : extensivité des pratiques
Indicateur 3 : Présence d'infrastructures agro-écologiques

- 13 audits réalisés en 2019 : 8 exploitations notées entre 26 et 30 points ; 3 exploitations notées entre 20 et 25 points et 2 exploitations notées entre 17 et 19 points
- Continuité en 2020, 2021 et 2022, jusqu'à la nouvelle PAC

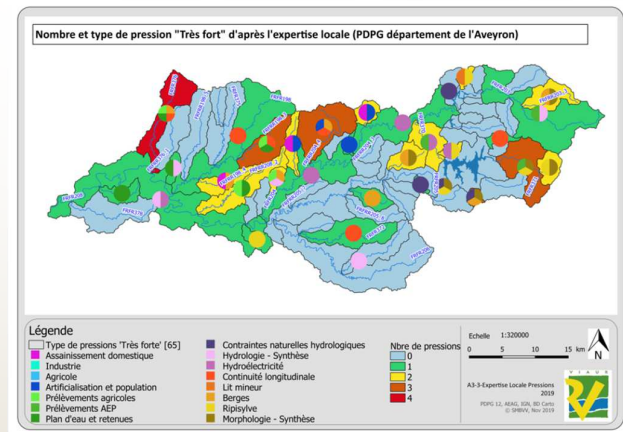
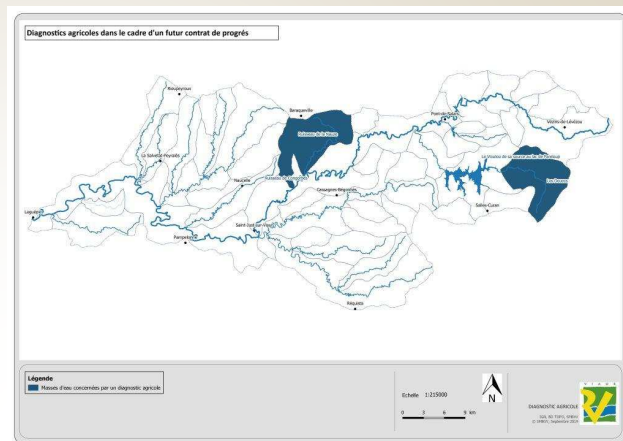
Les masses d'eau identifiées :
Nauze et Congorbes
 Superficie : 67 km²

Vioulou amont et Douzes
 Superficie : 52km²

Le Congorbes est le seul cours d'eau en état Médiocre au regard de la DCE

Les masses d'eau ayant plus de 3 types de pressions « Très fort » : **Le Vayre, La Nauze et le Vioulou amont**

Le Vayre : pression prélèvement / plan d'eau => programme suite à l'AAP Plan d'eau sur Serène.Jaoul



Autres thématiques abordées (1/3)

Prévention des Inondations

- Réalisation des travaux d'aménagement du centre bourg de Cassagnes Begonhes (maîtrise d'ouvrage du programme depuis fin 2018 avec mise en place de la GEMAPI)
- Accompagnement des communes pour la réalisation / mise à jour des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS) et les Documents d'Information du Public (DICRIM)
- Accompagnement d'études hydrauliques dans les bourgs / hameaux présentant un enjeu particulier et identifiés dans le Schéma de Prévention des Inondation du bassin versant du Viaur

Assainissement : accompagnement

- Opération groupée à destination des campings en bordure des lacs (Lévézou et Thuriès) : diagnostic, proposition d'amélioration et de mise en conformité des systèmes. A ce jour travaux en cours de réalisation pour quelques structures.
- Gouvernance de l'assainissement collectif** : réalisation d'étude à l'échelle des communautés de communes pour préparer le transfert de la compétence assainissement collectif vers les intercommunalités (date buttoir 2026).

Autres thématiques abordées (2/3)

► Suivi de la qualité des eaux et des milieux :

- Suivi physico chimique : 21 points sur l'ensemble du bassin
- Suivi Invertébrés, pêche électriques, suivi nitrates...
- Suivi d'espèces, suivi hydromorphologique des cours d'eau...

Ces suivis permettent de mieux connaître le territoire mais aussi de mieux cibler les actions à mettre en œuvre

► Valorisation de l'espace rivière

- 20 Panneaux ponts
- Valorisation points / sites particuliers : sources du Viaur, site de Pomayrols, zone naturelle de Tanus, les Douzes à Mauriac, Laguépie, vallée aval
- Projet : Sentier du Viaur de la source à la confluence soit environ 180 km de sentier. Reconnaissance effectuée, en cours de finalisation

► Accompagnements divers

- Mise en place du zéro phyto : 23 communes accompagnées
- Points de baignade : réalisation des profils de baignade et de panneaux d'information sur 21 sites de baignades

21

Autres thématiques abordées (3/3)

► Sensibilisation des scolaires :

- Programme de sensibilisation ouvert à toutes les écoles primaires du territoire qui en font la demande (dans la limite du programme)
- Environ 100 demi-journées effectuées par année scolaire
- Petits aménagements réalisés avec les enfants
- Création de supports spécifiques « Viaur »

► Communication / information :

- Bulletins d'informations
- Fête du Viaur
- Séances d'animations terrain thématiques
- Expositions en prêt
- Site Internet



<http://epage-viaur.com>



Qui sommes-nous ?

Id: Elus
MDP : EPAGEVIAUR

22

► **Fiche REX: site internet : epage-viaur.com ; onglet « carte » :**

Actuellement 393 opérations sont recensées (travaux, animations ..)

Mise en défens - Gourde

1570 ml de clôture

Type : Travaux rivière

Réalisation : 2014

[Voir le PDF](#)

Syndicat du bassin *Viaur*

Nombre de Fiche REX : 137 | Code Masse d'eau : FRFR270 | 2014

Cours d'Eau: Ruisseau de la Gourde | Commune: | Lieu-Dit: Landès de Doux

Programme : PPG | Thématique : Travaux Cours d'eau

TITRE DE L'ACTION : Protection du Ruisseau de la Gourde

Objectif de l'opération

Suite à un état des lieux dans le cadre du PPG pour de contact avec le propriétaire exploitant, propositions d'actions qui ont abouti à la mise en place de clôtures.

1 570 m de berges ont ainsi été obturés afin de protéger le cours d'eau.

L'exploitation concernée

COMPLÉMENTS D'INFORMATION

Maitrise d'ouvrage	Syndicat Mairie du Bassin Versant du Viaur
Maitrise par	Exploitant agricole en gérance du SMI/Viaur
Financer	Mars 2015
Coût	11 900 €
Procédure réglementaire	OS-Viaur

Autres modalités de suivi : Sans objet.

ILLUSTRATIONS

Photo avant travaux | Photo pendant travaux

L'EPAGE *Viaur* vous propose :

- **Présentation de l'EPAGE *Viaur* en Conseil Municipal, Communautaire ...**
- **3 JOURNEES D'ECHANGE SUR LE TERRAIN: Inscriptions obligatoires**

Jeudi 24 septembre à La Salvetat Peyrales

10h00 : Matinée en salle
Présentation des actions menées dans le cadre du Programme Pluriannuel de Gestion des Cours d'Eau

14h00 : Après-midi terrain
Visite de travaux de mise en défens, de points d'abreuvement, de plantations

Avec la participation des propriétaires et des partenaires techniques

Mardi 29 septembre à Durenque



10h00 : Matinée en salle
Présentation des actions menées dans le cadre du volet Agricole

14h00 : Après-midi terrain
Visite de travaux de plantations de haies antiérosives réalisées dans le cadre du PAT Cône Durenque

Avec la participation d'un agriculteur et de partenaires techniques l'adasea d'OC et l'association Arbres Haies et Paysages d'Aveyron

Jeudi 8 octobre à Vezins de Lévézou

10h00 : Matinée en salle
Présentation des actions menées dans le cadre du volet Gestion des Milieux Naturels

14h00 : Après-midi terrain
Visite de zones humides et des travaux menés

Avec la participation des propriétaires et des partenaires techniques